L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
SAMEDI, (MATIN,) 23 OCTOBRE 1830.

EXTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 16 octobre.

Les journaux de New-York apportés par le dernier courrier, sont du 25 août; ils n'annoncent aucun arrivage apportant des dates d'Europe plus récentes que celles reçues précédemment. Un de nos correspondants de Philadelphie, a eu la complaisance de nous envoyer des épreuves portant les dates du lundi 27, et de New-York du dimanche 26; elles n'annoncent aucun arrivage d'Europe. Nous devons présumer que le courrier d'aujourd'hui nous apportera la nouvelle de l'arrivée du paquebot du Havre du 20, et les journaux qu'on recevra par cette voie ne sauraient être dépourvus d'intérêt.

—En annonçant l'entrée du brick *Vine-yard*, nous avons négligé de faire connaître une circonstance qui mérite d'être notée: ce brick est entré dans le port, battant *pavillon tricolore*; et ce pavillon, percé de quatre balles, est un de ceux qui ont servi à rallier les libéraux de Bordeaux, dans les affaires de juillet dernier. Il était porté par le frère d'un estimable négociant de la Nlle-Orléans, à qui le *Vine-yard* est consigné. Un tel présent, dans de telles circonstances, ne peut qu'être agréable à celui qui la reçoit. Nous garantissons l'authenticité de ces détails.

—La goëlette *Marin*, venant de la Havane, est entrée jeudi dans le port. Nous n'avons parlé à personne du bord, mais nous avons entendu affirmer le rapport suivant: peu de jours avant le départ de cette goëlette, le paquebot de Bordeaux du 1er. septembre, est arrivé à la Havane, portant pavillon tricolore. La vue de ces nobles couleurs ressuscitées, a mis la ville en émoi; on allait, on venait, on s'interrogeait; le gouverneur s'est hâté de couper court à ce dangereux mouvement: l'ordre a été de suite expédié au navire de venir mouiller sous les canons du fort *Moro*, et d'amener son pavillon; défense a été faite au capitaine de communiquer avec la ville et de laisser descendre un seul homme de son bord.—Un navire espagnol venant de Cadix, n'a pas été mieux traité. La plus grande fermentation règne dans l'île, surtout dans la ville de la Havane, car malgré les précautions de l'autorité il perce toujours quelque chose; et plus on veut cacher la vérité, plus l'imagination se donne carrière et la fait terrible.

—Un navire neuf, sous le nom de *Philippe 1er.*, a été expédié de Philadelphie pour le Havre, le 20 du mois dernier.

Code de Procédure de l'Etat de La Louisiane, avec le texte Anglais et Français. Nouvelle édition, avec les amendemens.

Depuis l'incendie de la maison du Gouvernement, dans lequel tous les exemplaires restants du Code de Procédure ont été brûlés, cet ouvrage manquait complètement; l'imprimeur B. Buisson, à la demande d'un grand nombre de personnes, a entrepris alors d'en faire une nouvelle édition, celle que nous annonçons aujourd'hui.

Cette édition, dégagée de fautes typographiques, offre comme l'ancienne, les deux textes, anglais et français en regard, renferme de plus *tous les amendemens faits jusqu'à ce jour*; étant portative, elle sera très utile à MM. les avocats et à tous les officiers publics que leurs fonctions appellent à voyager.

Nous pouvons témoigner des soins que Mr. Buisson a apporté à ce travail; le succès a répondu à ses efforts; nous avons parcouru au hasard un grand nombre de feuilles, et avons pu nous assurer que l'exactitude du texte est égale à la beauté des types.

En vente chez l'Editeur, rue Condé près, la rue du Maine, et

Chez Bemard Libraire, rue de Chartres, près la Bourse.—PRIX $5.

Extrait d'une lettre en date de GRATIOT-GROVE, *5 septembre, 1830, et adressée aux Editeurs de l'Abeille.*

Ce pays-ci est perdu pour long-temps: et la baisse ajoutée des plombs ruine entièrement les travailleurs. La contrée est déserte, et tous les ouvriers ont refluè vers des pays moins affligés. Il n'y aura rien à y faire avant que le prix des plombs redevienne plus favorable; ce qui pourrait amener l'excellente coutume, qui paraît prendre au Nord, de couvrir en plomb les maisons que l'on y bâtit. Ces toits sont, à la fois plus légers et moins coûteux que ceux d'ardoises: on peut les faire moins inclinés, ou même en terrasse, sans craindre les gouttières: et tous ces avantages seraient plus sensibles encore à la N. Orléans qui tire ses ardoises de loin; tandis que le plomb y serait de première main, en y établissant des laminoirs qui feraient la fortune de leurs installateurs.

Nous sommes environnés de sauvages fort mécontents de ce que le gouvernement actuel a changé tous leurs agens, et jusqu'aux forgerons employés près d'eux. C'est un drôle de système que d'envoyer des gens absolument étrangers à ce genre d'emplois, pour remplacer des gens qui y avaient passé leur vie à apprendre les coutumes et le languages des Indiens avec lesquels ils étaient en relations. Certes, si la *rotation* absolue pouvait jamais présenter quelqu'avantage, ce ne serait pas dans ce cas."

EXTÉRIEUR.

FRANCE.—PARIS, 8 août.

M. Pasquier, président de la Chambres des pairs.

Nous avons fait notre profession de foi; nous voulons une monarchie constitutionnelle: c'est aussi, selon nous, la meilleure des républiques. Nous avons crié: *Vive le peuple! vive le duc d'Orléans!* Nos vœux, comme ceux de la nation, sont pour le duc d'Orléans; mais c'est pour cela même que nous ferons la guerre à ces hommes, véritables harpies politiques, qui frappent d'impopularité tout ce qu'ils approchent, soutiennent ou défendent.

On dit et on prouve, non pas à huis-clos, mais dans les lieux publics comme dans les salons, que M. Pasquier, malgré ses talens politiques et son éloquence parlementaire, est peut-être le chancelier de France qui convenait le moins à notre gouvernement, lorsqu'il n'était que provisoire.

M. Pasquier, créature de Maret, de Regnault de St-Jean d'Angely et de Cambacérès;

M. Pasquier, brisé au despotisme administratif de l'empire;

M. Pasquier, nommé préfet de police le jour même où Savary obtint le portefeuille de la police générale, et qui le conspirateur Malet tira du fond de sa cachette pour le conduire en prison;

M. Pasquier, qui, interrogé par Napoléon, lui avait répondu: "Sire, si j'étais instruit qu'un Bourbon fut caché dans Paris, je n'hésiterais pas un moment à le faire arrêter, et votre majesté n'en serait instruite que lorsque la loi serait exécutée." Ce même M. Pasquier, à qui cette réponse valut la préfecture de la Seine, et qui passa au conseil d'état du roi en 1814, pour prix de deux lettres écrites en faveur du nouveau gouvernement, et qu'on peut lire encore dans le *Journal de Paris* et le *Journal des Débats* des 5 et 15 avril 1814;

M. Pasquier qui ne fut rien pendant les cent jours, parce qu'on ne jugea pas à propos d'utiliser sa bonne volonté;

M. Pasquier qui, nommé rapporteur de la loi sur les cris et les [illegible] aux, démentra à la [illegible] sement des cours [illegible] quier qui, ministre de la justice depuis le 19 janvier 1817 jusqu'au 29 décembre 1818, a encore à nous répondre du sang versé à Lyon pendant son ministère;

M. Pasquier qui, ministre des affaires étrangères en 1819, travailla à la destruction de la loi des élections; qui, le 20 février 1820, proposa une loi suspensive de la liberté individuelle; qui la réclamada le 23 mars suivant, et appuya la loi de censure; qui blâmait Madier de Montjau, encore aujourd'hui détenu, parce qu'il avait osé dénoncer les scandales de Vinger et la gouvernement occulte;

Enfin M. Pasquier, qui osa dire à la Chambre que le Roi ayant le droit de faire des traités, on devait voter les sommes convenues sans les discuter.

Il reste à M. Pasquier une belle page dans sa vie administrative: on peut dire qu'il a hâté de tout son pouvoir la chute du ministère déplorable; mais alors M. Pasquier n'était pas ministre, et on peut croire qu'il espérait le redevenir encore.

Voilà M. Pasquier surnommé l'inévitable sous tous les gouvernemens.

La révolution a-t-elle été faite pour les hommes de l'empire, pour les hommes de la restauration, pour les ennemis de la liberté individuelle, et pour les amis de la censure? Le sang versé pour empêcher le rétablissement des cours prévôtales ne profitera-t il qu'à ceux qui, naguère encore, demandaient du haut de la tribune un grand prévôt pour la France? *(Figaro.)*

—Le drapeau adopté par la garde nationale de Paris portera désormais sur la cime le coq gaulois; sur une des faces du drapeau: *Liberté.—Egalité.—Ordre public.—27, 28 et 29 juillet* 1830; sur l'autre face, le numéro de la légion. Le drapeau sera orné de franges sans aucun autre ornement ni broderies.

PARIS, 6 août.

Hier au soir, à huit heures et demie, une foule considérable de jeunes citoyens s'est portée à la porte de la chambre des députés, du côté du quai. Ils venaient protester contre les opérations de la chambre. M. Mauguin a adressé à cette réunion un discours plein de patriotisme. M. Benjamin-Constant a parlé après M. Mauguin, et le général Lafayette a imité ses deux collègues. La foule n'a consenti à se séparer, que sur les assurances réitérées que sa protestation serait prise en considération. A neuf heures, la chambre a ordonné le dépôt en ses archives de l'acte d'abdication. M. Mauguin, dans une allocution vive et éloquente, a soutenu que Charles X, déchu, n'avait pas même le droit d'abdiquer. A dix heures, la chambre consultée a déclaré par assis et levé qu'elle restait en permanence et attendrait le double rapport des commissions.

MÉLANGES.

L'INSURRECTION, poème dédié aux Parisiens, par MM. BARTHÉLEMY et MÉRY.

Voici un poème enfanté au milieu du feu; l'odeur de la poudre des cartouches parisiennes était à peine évaporée, que les deux frères en poésie, dont les noms jumeaux précèdent ou suivent chaque phase de notre histoire, MM. Méry et Barthélemy, retraçaient vivement cette immortelle page. Témoins de ces journées qui sembleront inexplicables à ceux qui n'en furent pas, ils ont empreint chacune des lignes de leur poème de cet enthousiasme tout Marseillais qui fit battre le cœur de Rouget-Delisle en 1789. Que de 14 juillet, que de 10 août sous le même soleil, s'écrient-ils avec une juste orgueil! Certes, il leur appartenait bien de célébrer les premiers un événement qu'ils avaient prévu dans leurs dernières satires, et signalé par ces vers prophétiques:

Le pacte enfreint par eux serait rompu par nous.
Au seul geste, au signal d'un ordre illégitime,
Ce peuple bondirait d'un élan unanime,
Et, brisant sans retour d'arbitraires pouvoirs,
Il se rappellerait le plus saint des devoirs.

C'est d'abord l'imprévoyance des hommes de l'ancienne cour, leur dédain insouciant des masses populaires, que nos poètes ont justement flagellé dans les premiers vers de leur nouveau poème: car ces flatteurs disparus, ces promoteurs de coups d'état, disaient dans leurs salons et répétaient dans leurs journaux:

Ils ne sont plus ces jours où la voix de Camille
Convoquait la révolte au pied de la Bastille;
La roulie a dévoré la pique des faubourgs.
Tout ce peuple abruti dort d'un pénible sommeil,
Et s'enterre aujourd'hui, sans éveiller un homme,
Passerait avec ses tambours.

Enhardis par cette folle sécurité, par cette croyance que la France entière s'incinerait sous leur épée sortie du fourreau, les ministres ont lancé leur coup d'état, et voilà que vingt-quatre heures après *le vieil écu de France se disperse en éclats*. Les Lambesc, les Besenval modernes ont paru. Qui défendra cette ville devenue la proie des Suisses, de la gendarmerie et de la garde royale?

Redoutables faubourgs Saint-Antoine et Marceau.
Du vieil Hôtel-de-Ville envahissez l'arceau!
Saluez en passant l'ombre de la Bastille,
Le canon du dix août va tonner à la grille.
Reprenez ces marteaux qui brisent sur les gonds
Les lourds battans de bronze où veillent les dragons!
Et vous qui prolongez vos lignes parallèles,
Saint-Denis, Saint-Martin, grandes cités jumelles,
Venez, armez vos bras du fer des ateliers.
Tombez du Panthéon, généreux écoliers,
Quittez vos bancs, payez par votre jeune audace
La grande inscription qu'aucun maître n'efface.
Montrez-vous les premiers au front des combattans,
Enfans de Guttemberg opprimés si long-temps!
Gloire à vous, jeunes gens de plaisirs et de fêtes!
Quels bravos sont sortis de nos cœurs de poètes,
Quand vous avez paru dans le poudreux chemin
Sous des habits de luxe, un fusil à la main!
Et vous dont les accens électrisent une ame,
Un rôle vous est dû dans ce merveilleux drame.
Artistes citoyens! amoncelez ici
Les sabres de Corinthe et ceux de Portici;
Fouillez, pour soutenir notre lutte civile,
Tout, jusqu'à l'arsenal du joyeux Vaudeville.

Une femme, une faible femme, fut la première victime de nos désastres. On la déposa, morte, au pied de la statue de Louis XIV. Un linceul noir qui couvrait son corps fut notre premier drapeau. Le jour baissait: mais aussitôt que la nuit eut répandu ses ombres sur la capitale, les barricades s'établirent.

Mille Vaubans, ingénieurs nouveaux,
Ont enlacé la formidable chaîne
Et la solive aux aiguilles de chêne
Qui briseront le poitrail des chevaux.
Partout des chars renversés sur la roue;
Des tylburys nivelés en crénaux,
Des pieux grossiers que le manœuvre cloue
Au vieux blason qui dore des panneaux,
Aux troncs épais cimentés par la boue.
Au sein des murs Paris à ses remparts;
Vastes débris!... Le souffle populaire
A renversé, sur les frais boulevards,
Le candelabre au pied triangulaire,
Le frais tilleul et l'orme séculaire,
Qui, s'élançant par leurs rameaux épars,
Gisent couchés comme l'épi sur l'aire.

Ces préparatifs commandés par la prudence n'ont pas servi: la nuit est calme et Vincennes n'a pas tiré sur Paris comme on pouvait le craindre. Une seule issue est restée à l'attaque. Sur les ponts et les quais, au Louvre, au Louvre immortalisé par des ministres souvenirs, la masse entière se porte dès le matin.

Lafayette a paru comme un drapeau vivant.

Tout est emporté comme par un torrent: le Musée, le Louvre, les Tuileries, sont aux braves Parisiens.

O roi déchu! viens voir combien il est aisé
D'entrer en ton château sans l'entre de Brézé...

Mais cette joie cesse: Où sont nos amis? Amoncelons nos rangs, honorons la mémoire de ceux qui périssent.

Il faut des monumens élargis sur leur base,
Que l'œil de l'étranger contemple avec extase;
Il faut qu'en traits vengeurs l'historique burin
Cisèle un sarcophage aux quatre angles d'airain,
Afin, que dans mille ans, quelque roi s'épouvante
S'il voit de son palais cette page vivante.

Ce grand jour de Paris tricolore géant,
En passant sur le Louvre y laisse le néant.

Mais après tant d'efforts héroïques, couronnés par la victoire, que nous faut-il, à nous qui n'avons pas balancé à briser les tentatives d'un pouvoir coupable?

Un nom de liberté qui rassure et console
Il est prononcé: c'est d'Orléans!
Aussitôt éteignant sa colère,
Le peuple salua la prince tutélaire.
Il te connaît: ta vie a fait ses entretiens;
Nos enfans dans leurs jeux ont tutoyé les tiens!
Le peuple est leur maître: sur les bancs des colléges,
Il voit CHARTES et NEKOUSS s'asseoir sans privilèges;
Il sait que d'ORLÉANS se mêlant au convoi,
Suivit la France en deuil à la tombe de Foy;
Que jamais on ne vit se grouper à ta suite
L'insidieux manteau d'un confesseur jésuite.
Il se souvient surtout, car ces faits éclatans
Electrisent son cœur même après quarante ans,
Que la liberté sainte, à sa première aurore,
Attacha sur ton front un rayon tricolore;
Songe que si le peuple aujourd'hui t'a fait roi,
Le laurier de Jemmappe a répondu de toi;
Qu'il n'a pas reconnu, pour signe d'alliance,
Ton antique lambel sur les trois lis de France;
De tous les attributs qui parent ta maison,
Ta cocarde à ses yeux est l'unique blason.

(Indicateur.)

A la suite du poëme de l'INSURRECTION est un chant intitulé: *LA TRICOLORE.* Il mérite de devenir national; qu'on en juge par les strophes suivantes:

LA TRICOLORE.

AIR:—*Allons enfans de la patrie.*

Voilà le drapeau tricolore,
Glorieux enfans de Paris!
Vos bras l'ont reconquis encore,
Nous le saluons de nos cris;
L'Europe tremble quand il brille
Sur le front de nos jeunes rangs,
C'est la Méduse des tyrans,
C'est le drapeau de la Bastille.
Plane sur nos soldats, astre de liberté,
Honneur au grand Paris qui t'a ressuscité!

De notre gloire vieil emblême,
Sur la colonne il s'est placé,
Et des Bourbons le drapeau blême,
Comme un spectre s'est effacé.
Les héros ciselés d'Arcole,
La garde gravée au burin,
Suivent la spirale d'airain
Pour le revoir sur la coupole.
Plane sur nos soldats, astre de liberté,
Honneur au grand Paris qui t'a ressuscité!

De nos gloires long-temps flétries!
Déchirons le hideux tableau;
La France a pris aux Tuileries
Sa revanche de Waterloo.
Légions de la vieille armée,
Saluez le noble étendard;
Il est jeune encor mais plus tard
Il se ternira de fumée:
Plane sur nos soldats, astre de liberté,
Honneur au grand Paris qui t'a ressuscité!

Ton triomphe, nouvelle Sparte,
Sur ton sol restera gravé;
Chaque lettre de notre Charte
Est écrite sur un pavé!
Si, troublant cette grande fête,
L'Europe nous jetait un roi,
Avec les tables de la loi
Que le peuple écrasa sa tête.
Plane sur nos soldats, astre de liberté,
Honneur au grand Paris qui t'a ressuscité!

Certes, voilà de beaux vers, pour être improvisés sur le pavé des barricades et sous la mitrail le royale; car poètes-soldats, courageux citoyens, MM. MÉRY et BARTHÉLEMY chantent des combats auxquels ils ont assisté; à peine avaient ils quitté le fusil, qu'ils prenaient la plume pour dire les héroïques détails et les glorieux résultats de la sainte insurrection de Paris. *(Figaro.)*

—Mercredi soir, au camp de Rambouillet, un enfant de 16 ans se lamentait auprès d'un énorme veau qui rôtissait à un feu d'enfer: "Qu'as-tu donc? lui dit-on.—Ce que j'ai? on m'a pris mes armes.—On t'en donnera d'autres. Qu'est ce que c'était que tes armes?—C'était une tringle de lit que j'avais affilée. Ils me l'ont prise pour en faire une broche."

—M. Chantelauze, au moment où il a été arrêté à Tours, n'avait que trois francs dans sa poche. Le pauvre homme!

—On parlait, il y a quelques jours, d'envoyer l'ex-roi à Charenton, Mme. d'Angoulême et son mari aux Incurables, et le prétendu duc de Bordeaux aux Enfans-Trouvés.

—Les traits qui honorent le peuple de Paris pullulent. Un jeune homme mal vêtu se présente le 28 au matin chez un propriétaire: "Vous devez me reconnaître, monsieur, lui dit-il; il y a trois mois j'ai badigeonné votre maison. Maintenant je vais me battre; mais voyez mes haillons, on me prendra pour un voleur: prêtez-moi un de vos vieux habits." Ce brave s'est battu toute la journée, il s'est battu le 29 et le 30: il a rapporté le vieil habit!

—Peyronnet et Chantelauze sont attendus avec impatience à Paris; on leur prépare une réception digne d'eux.

—Le dey d'Alger vient d'ouvrir une souscription à Naples en faveur de l'ex-famille royale. Voilà de la générosité!

—L'ex-ministre de la marine d'Haussez, malgré sa répugnance pour l'eau, était sur le point de s'embarquer lorsqu'il a été arrêté. Ce pauvre d'Haussez a du malheur; il ne pourra jamais faire un voyage sur mer.

—Toutes les peintures du château de Saint-Cloud ont été respectées, à l'exception du tableau du *Sacre*, représentant Charles faisant un parjure la main sur l'Evangile.

—Ceux qui s'étaient cachés dans les caves commencent à montrer la tête par le soupirail, et à réclamer le prix de leur dévoûment.

—En vrai tyrans de mélodrame, les braves ROYALISTES se sont écriés, pendant qu'on se battait dans Paris: *Il est temps de nous montrer; cachons nous!*

—Les tanneurs sont désespérés; l'orateur M. Syrieys de Mayrinhac ne veut plus les fournir. *(Figaro.)*

UNE SCENE AU PALAIS-ROYAL,

Entre plusieurs républicains et Monseigneur le duc d'Orléans.

M. T..... conduisit il y a peu de jours plusieurs jeunes gens vers monseigneur le duc d'Orléans. "Je vous présente, dit-il au prince, plusieurs de mes amis, qui sont tous républicains.

—Cela ne m'étonne pas, dit le prince, je l'étais à leur âge; j'étais pour la Gironde, mais je n'ai jamais été pour la Montagne.

—Cependant..... monseigneur..... répliqua l'un d'eux.

—La Montagne a fait bien du mal, messieurs, reprit vivement le prince; et je ne crois pas qu'à moins d'avoir un mauvais cœur ou un mauvais esprit on puisse être de la Montagne.

—Monseigneur, répondit M. C...., mais mon père en était.

—Le mien aussi, répliqua le prince.

—Nous reconnaissons bien, reprirent alors les amis de M. T....., que la république est impossible pour le moment; mais nous demandons du moins de grandes garanties pour nos droits.

—Sur ce point, dit monseigneur le duc d'Orléans, nous nous entendrons parfaitement.

Tous se retirèrent confians de ces vagues explications. On assure même que plusieurs républicains consciencieux et [illegible] disait en riant, sur les dernières marches du palais: "Eh bien! le prince est un brave homme; c'est un [illegible]." *(Figaro.)*

—Entendu les récits de la capitale: —Un tel a tué cinq Suisses.—Un tel a tué huit gendarmes..... Madame d'Angoulême est bien autrement intrépide que tous ces braves gens-là; à lui tout seul elle a fait fusiller dans le parc de Saint-Cloud vingt hommes de sa garde. Oh! digne fils d'un père essentiellement chasseur!

—Le gouvernement de Charles X a été renversé d'après la méthode de Jacotot qui apprend à lire en trois jours.

—On offre une récompense honnête à qui pourra fournir, pour déposer au cabinet d'histoire naturelle, un seul échantillon, quelque petit qu'il soit, de l'espèce des royalistes qui jurèrent il y a un mois qu'ils se feraient tuer sur les marches du trône.

—Un des patriotes entrés les premiers au château, jeudi 29, s'étant assis dans le fauteuil de l'ex-roi, un de ses camarades lui demande: "Est-on bien dans ce fauteuil?"....."Je le crois bien; si tu savais comme on s'enfonce!"

—Ce ne sont pas des *sans-culottes* qui ont fait la révolution de juillet 1830, ce sont les *sans-vestes*.

—Un patriote des trois journées qui voyait hier la foule des solliciteurs qui se ruent partout, disait avec dépit: "Les misérables, ils me gâtent ma belle révolution."

—M. Talleyrand a déjà reparu à la cour; on peut appeler Mr. le prince de Bénévent, le bouchon politique: il revient toujours sur l'eau.

—Nous pouvons aujourd'hui rapporter un mot qui peint la spirituelle bonhomie de notre excellent Labbey de Pompières; président de la chambre des députés, et chargé de conduire la grande députation aux Tuileries, au près de l'ex-roi, l'honorable vieillard portait des chaussons de lisières pardessus ses souliers, car il faisait froid. M. le grand-maître des cérémonies se récria contre ces chaussons qui blessait l'étiquette du costume de cour: "Le roi verra vos chaussons avec déplaisir, dit-il à M. Labbey de Pompières." "Le roi!.....répondit le courageux président, il en verra bien d'autres!" M. Labbey de Pompières a prédit juste..... Charles X en a vu bien d'autres.

—Le dey d'Alger se promène en ce moment dans les rues de Livourne avec une grosse cocarde tricolore sur son turban. *(Corsaire.)*

(Communiqué.)

ACROSTICHE.

HONNEUR
AU

De Lisbonne à Moscou, de Stockholm jusqu'au Caire,
Renversant devant toi les rois dans la poussière,
Vingt pays conquis te montras tes couleurs,
Vengés par des tyrans, imposés à nos cœurs.
Enfin tu reparais du couchant à l'aurore;
Autour de toi se presse un peuple grand encore!
Un instant a suffi pour te reconquérir!

Etonnés des beaux exploits qu'on voulait nous ravir.
Reprends ton noble éclat, détruis la tyrannie;
Inspire à tout Français l'amour de la patrie,
Calme les factions, rends-nous la liberté.
Toi dans les combats si long-temps redouté,
Nous, porté dans nos rang, de victoire en victoire,
Ouvre-nous de nouveau le temple de la gloire;
Redis à nos neuveux les crimes d'Albion,
Et venge un jour la mort du grand Napoléon!

UN VIEUX TROUPIER.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS HIER.

Navire Kentucky, Jackson, N York, G Wilder.
Navire Ohio, Longcope, N-York, H W Barstow.
Brick Ella, Cole, Philadelphie, T. Toby.

ARRIVÉS HIER.

Bateau de remorque Pilot, Stark, des passes, ayant mis en mer le navire Java et le brick Mexico—il a amené dans le port le brick William et le bateau Washington. Laissé en dehors de la barre du N. E. le brick Hope; le navire Wm. Gray était échoué dans la passe du N. E. Rien du nouveau en rivière.

Brick William, Taylor, de Newport, R.I. avec des produits à L H Gallé et ses capitaine. Le 4 oct., le brick Hope, Loring, venant de Baltimore, rencontra près de Key West le navire anglais Aurora, parti d'ici pour Liverpool; il avait perdu son second et cinq hommes, par la fièvre.

Bateau Washington, Ashly, des Bressos de St. Jago, avec des espèces à P S Newton et co et des passagers.

Bateau à vapeur Columbia, Mumford, du Bayou Sarah, avec 362 balles coton à P Linton; 115 do. do. à Reynolds, Byrne & co.; 102 à T & G M Lee; 95 à A Fisk & co.; 53 à M White; 51 à J Hagan & co.; 50 à N Cox; 17 à Cooper, Carurthers & co.; 11 à J W Breedlove; 4 à N & J Dick; 49 à ordre.—50 passagers à la chambre et 32 sur le pont.

☞ Parti hier soir, pour la mer, le bateau de remorque Pilot avec les bricks Motion et Ella.

☞ Parti également pour la mer, hier au soir, le remorqueur Porpoise, avec les navires Kentucky et Ohio.

ARRIVÉ JEUDI.

Bateau-à-vapeur St. Louis, Whistler, de St. Louis, avec 2051 saumons plomb, 6 barils, 2 boites, 2 sacs, 1 barrique cire, 64 barils farine, à J G Stevenson; 11 paquets peaux de buffle, 1 baril cornes de cerfs, 35 saumons plomb, à Tracy et Miller; 25 barrillets beurre, à C D Jaudon; 21 barils patates, à Tupper & Brett; 1 baril, 1 boite, à N. Smith; 164 sacs blé et avoine, 90 barils patates, pommes et haricots, à G. Petit, à bord; 22 chevaux, à A Shaw, à bord; 1479 saumons plomb, 24 barillets beurre, 2 barils, 5 barriques cire, au capitaine.

MEMORANDA.

Navire Frances, Rider, est parti de N. York pour ce port le 23 dernier.

Brick Eliza, Palmer, expédié à Boston, pour do. 22 do.

Brick William, Taylor, parti de do. le même jour pour do.

Brick Avis, Winslow, expédié de Bath le 20 septembre.

Navire Charles, Biley, parti de do. le même jour.

Navire William Henry, expédié à Boston le 23 do.

Navire Peru, arrivé d'ici à Liverpool le 17 août.

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.

LE Cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $ 8 00 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de Lundi,) TRENTE SIX onces de pain pour un escalin.

16 octobre D. PRIEUR, *Maire.*

CHANGEMENT DE DOMICILE.

TRAPPER & HARPER ont transporté leur magasin au No. 2, rue Conti, presqu'à l'encoignure de la Levée. 16 oct—3

BŒUF—22 barils BŒUF-MESS de Boston, à vendre par
16 octobre. STETSON & AVERY.

AVIS.—A la requête du syndic des créanciers de dame Gertrude Patin, épouse de sieur Pierre Abadie, le 10 du mois de novembre prochain, entre dix et quatre heures du matin, à la maison de la Cour, de la Paroisse, il sera procédé par le juge de paroisse, ou instituant les fonctions d'adjudicateur, à la vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur,

D'UNE TERRE de quatorze arpents de face sur environ quarante arpens de profondeur, située à l'embouchure chère inférieure de la Fausse Rivière, de quatorze ESCLAVES des deux sexes et de différens âges, et d'une MONTRE en or; cette vente se fera au comptant, et les frais des actes de vente seront à la charge des acquéreurs.

DORMENON, *juge de paroisse.*
Pointe-Coupée, le 9 oct. 1830.—[16 oct—3]

DRAP de Billard de première qualité, à vendre par
12 octobre—3 PIERRE LEBERT.
on à JN. BUNEL.

POUR BOSTON. *(Un Paquebot.)*

Le brick fin voilier CYGNET, Cap. M. RICE, commencera à charger lundi prochain et sera expédié sous peu de temps. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, entre les deux marchés, ou à
16 octobre. STETSON & AVERY.

POUR LE TEXAS.

La fine goëlette paquebot NATIVE, Capit. Wm. H. Leoing, maintenant en rivière, et sera immédiatement expédiée. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à J. W. COLLINS,
14 oct. No 66, rue de la Levée.

POUR VERA-CRUZ.—*Devant partir jeudi.*

La goëlette supérieure fine voilière CLIMAX, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira positivement le jour qu'il est dit ci-dessus. Pour reste de frêt, ou passage, la dite goëlette ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à
9 oct J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER.—Le barque HERCULES, capitaine Mm. Longcope, s'adresser à
9 octobre SAML. P. MORGAN & CO.

POUR NEW-YORK.—*(Paquebot régulier.)*

Le beau brick doublé et chevillé en cuivre MARGARET, capt. Scudder, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera expédié dans le courant de la semaine prochaine. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à [7 oct] STETSON & AVERY.

POUR MATAMOROS.—*(Par le Revue.)*

La belle goëlette ELIZABETH, capt. Murray, ayant une partie de son chargement engagée, sera promptement expédiée. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
7 oct BARBE & MAURIN.

POUR NEW-YORK.
(Au lieu d'un des paquebots de l'ancienne ligne.)

Le navire OHIO, capt. Longcope, partira le 15 du courant. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
7 oct HENRY W. BARSTOW.

CE SOIR!!!

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DES
NATCHITOCHES.
(17ème. CLASSE DE 1830.)
Devant se tirer positivement à la Bourse, samedi, 16 octobre.

Prospectus:
GROS LOT,
10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,800	1,800
1	"	"	1,400	1,400
1	"	"	1,200	1,200
1	"	"	1,008	1,008
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	30	4,680
644	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200
8700 LOTS				$ 73,080

15600 BILLETS BLANCS.
JEAN BAPTISTE FAGET,
16 Oct. *Directeur.*

CASTORS
DE PREMIERE QUALITÉ.
J. & L. BREWSTER,
RUE DE CHARTRES, No. 59,

ONT reçu par les navires Kentucky, Ohio, et Louisiana un assortiment complet de l'article ci-dessus, de la dernière mode et du goût le plus répandu. 5 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. ANTOINE SOURD,
PROFESSEUR D'ESCRIME,

A L'HONNEUR de prévenir le public et ses amis en particulier, qu'à dater de LUNDI 18 courant, il commencera à donner ses leçons à sa *NOUVELLE SALLE D'ESCRIME*, rue ST.-PIERRE entre Dauphine et Bourbon, chez *Mr. Laroque.* ☞ Les heures de leçon seront depuis 6 heures du matin jusqu'à 2, et de 4 jusqu'à 8. 14 oct—3

A VENDRE—200 pieds de Pierres pour banquettes. S'adresser à
14 Octobre J. W. ZACHARIE & Co.

Vêtemens à la Mode.
LEE, WALTON & CO.
Au coin des rues de la Douane et de la Levée,

VIENNENT de recevoir par les navires Ohio Kentucky et Louisiana, un assortiment complet de *Vêtemens* de la dernière mode; tels que habits pour homme, de drap bleu, noir, et d'autres couleurs; redingottes do.; vestes do.; robes-de-chambre; do surtouts; manteaux; pantalons de drap noir et bleu superfin; do. de couleurs mélangées; imitation de velours de soie noir; gilets de dessous à la mode, de Valence de soie et de Marseille, de différentes qualités et de goûts différents; chemises et caleçons de flanelle, cravates, bertelles, &c. &c. Aussi un assortiment de vêtemens de jeunes gens et d'enfans, et une quantité d'habillemens communs pour la campagne. 14 oct

LE Docteur PECQUET prie le public et ses amis lorsqu'ils auront besoin de lui de ne point s'adresser à l'ancienne pharmacie de Pecquet & Lacroix, connue présentement sous la raison de Pinguet & Lacroix; mais bien à sa demeure rue Royale entre les rues Dumaine et St. Anne No. 241 vis-à-vis Mme. Gaumont.
14 oct.—3. PECQUET.

Marchandises étrangères et du pays.

OSNABOURGS, Ticklenbourgs, Burlaps, Coton à chemises 3-4 façon français; do. écru 4-4 et 5-4—à vendre par
21 Sept. STETSON & AVERY.

TRAITES SUR BOSTON, à vendre par STETSON & AVERY. [21 Sept.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Spencer, Lloyd & Co.

ONT transporté leur magasin du No. 75 de la rue de Chartres, au No. 7, entre les rues de la Douane et du Canal, où ils offrent à vendre, d'importation récente par l'Ohio et autres navires, un assortiment de BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS, &c. Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ledit magasin.—☞ 7 oct

EN débarquement du brick William de Bordeaux et à vendre par les soussignés, 10 balles couvertures de laine de 3 points.
5 oct THEO. NICOLET & CO.

MADRAS DE GOUT.—2 malles beaux mouchoirs Madras en débarquement du navire Benjamin Morgan, à vendre par
5 oct E. PERRET & CHARBONNET

15 BOUCAUTS Jambons dans la toile, à vendre par
12 oct. J. W. ZACHARIE & CO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

LE lundi, 15 novembre prochain, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi, par ordre des héritiers de Dame Verret Prévost les esclaves suivants, provenant de sa succession:—

Dédé, nègre créole, âgé d'environ 35 ans, laboureur, charretier, bucheron et nègre de champ.

Marie-Louise, négresse créole, âgée de 43 ans, sachant un peu laver, repasser, faire la cuisine, et bonne jardinière.

Isaac, nègre créole, âgé d'environ 35 ans, laboureur, charretier, bucheron et nègre de champ.

Phélonice, mulâtresse, âgée de 28 ans, domestique et bonne marchande de légume, avec ses trois enfans, Amand de 5 ans, Flameny de 2 ans, et une petite fille de 4 mois.

Coradin, petit mulâtre, âgé de 11 ans.

Anna, négresse créole, âgée de 19 ans, domestique.

Honoré, griffe créole, âgé de 25 ans, laboureur, charretier, propre à tout (ayant une hernie.)

Félicitée, négresse créole, âgée de 45 ans, blanchisseuse, repasseuse, cuisinière, garde malade, et bonne vendeuse de légumes.

Joseph, négrillon créole, âgé de douze ans.

Catherine, négresse créole, âgée de dix-sept ans, domestique.

Janvier, nègre créole, âgé de dix-sept ans, charretier, domestique et bon chasseur.

Agathe, mulâtresse créole, âgée de 24 ans, blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et domestique, et ses deux enfans Augustin, âgé de 5 ans, et Lucien de 3 ans.

Louis, nègre créole, âgé de 23 ans, laboureur, charretier, bucheron et nègre de champ, ayant quelques idées de charpente et de maçonnerie.

Zoé, négresse